



FEDERATION NATIONALE OVINE

149, rue de Bercy - 75595 PARIS Cedex 12

☎ 01 40 04 51 31 📠 01 40 04 51 33

fno.mf@idele.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

28 Novembre 2014

Loups : arrêtons le massacre !

C'est au pied de la Tour Eiffel que se sont terminées les transhumances venues de Bar le Duc et de Brioude, zones nouvellement touchées par la prédation, en passant par Strasbourg et Moulins. Beaucoup d'éleveurs se sont mobilisés en régions, mais plus de 300 d'entre eux se sont déplacés jusqu'à Paris pour dénoncer l'incompatibilité entre l'élevage et la présence du loup sur notre territoire national.

150 brebis noires du Velay et 100 brebis Lacaune viandes ont occupé le parvis du Champ-de-Mars, accompagnées d'une dizaine de brebis Ile de France qui devaient se rendre au Ministère de l'Agriculture et rencontrer le Ministre de l'Agriculture et la directrice de cabinet de la Ministre de l'Ecologie. Tout au long de la matinée, les éleveurs ont pris la parole devant les médias et auprès du grand public pour leur raconter leur quotidien avec beaucoup d'émotion. Ils ont été rejoints par de nombreux élus, Députés, Sénateurs, Conseillers généraux et Maires, preuve de l'importance de l'activité ovine dans l'économie des territoires.

Une séquence émotion s'est déroulée sous l'œil des caméras, montrant la réalité du terrain : la région Provence Alpes Côtes d'Azur, zone historique de la prédation, avait amené un corbillard avec trois victimes du loup, égorgées. Des jeunes éleveurs et éleveuses, dignes, entourant les victimes avec dans leurs bras des agneaux orphelins des mères anéanties par les crocs de ce prédateur, ont pu témoigner à leur tour.

L'après-midi, le cortège de brebis Ile de France, le corbillard et les agneaux orphelins se sont ébranlés devant le Ministère de l'agriculture.

Une échauffourée avec les forces de l'ordre n'a pas pu permettre aux brebis d'accéder au Cabinet du Ministre, mais une délégation amoindrie avec deux agneaux orphelins a pu entrer dans le Ministère et échanger avec Stéphane Le Foll et Elisabeth Borne, directrice de cabinet de Ségolène Royal.

Nathalie, installée depuis 2009, a subi de maintes attaques et c'est avec émotion qu'elle explique au Ministre sa décision d'arrêter le métier suite à la réflexion de son petit garçon de 5 ans l'implorant d'aller chercher les brebis « parce qu'il y avait du brouillard » sachant déjà à son âge que lorsqu'il y a du brouillard, le loup n'est pas loin.

Suite à ce témoignage poignant, le Ministre de l'Agriculture s'est engagé à réunir les Ministres de l'Ecologie et de l'Intérieur et de programmer une réunion avec l'ensemble des Préfets pour harmoniser l'application du plan loup et améliorer son efficacité. De même qu'il a affirmé poursuivre les négociations avec l'Espagne et l'Italie afin d'obtenir, enfin, le déclassement du loup de la Directive Habitat. Pour finir, le Ministre a affirmé que l'Etat Français s'opposerait fermement à la proposition du Conseil de l'Europe d'étendre la protection de la Convention de Berne aux hybrides du loup (animaux issus d'un croisement entre un chien domestique et un loup sauvage).

Stéphane Le Foll a également réaffirmé sa volonté de « trouver des solutions ». « Depuis 30 ou 40 ans, la situation a évolué, les mesures doivent donc évoluer également ».

Pour contrer les arguments des Associations écologistes, le Ministre de l'Agriculture et la Directrice de cabinet de la Ministre de l'Ecologie souhaitent leur poser la question suivante : « au nom de la biodiversité et de la protection de l'environnement, que préférez-vous : des animaux qui pâturent en plein air et entretiennent nos territoires ou des fermes intensives, équivalentes à la ferme des 1000 vaches ? Car c'est là l'avenir de l'élevage ovin si le loup continue son chemin... ».

Contacts presse :

Michèle BOUDOIN : 06 88 74 26 91, Frank DIENY : 06 81 01 37 48, Claude FONT : 06 10 67 65 28, Daniel DELLENBACH : 06 82 68 12 98, Mylène FOUSSIER : 06 19 13 36 50